

# FORMATION TITRE DE MONITEUR D'ATELIER NIVEAU IV

## LA FORMATION

### **Durée & contenu de la formation**

En partenariat avec : **Afpa**

Environ 12 mois répartis entre théorie et pratique : 1 semaine de cours par mois en moyenne.

#### ➤ **Formation théorique :**

**Bloc 1 – 161H** : L'accompagnement : Accompagner les travailleurs handicapés dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

**Bloc 2 – 133H** : La gestion de production : Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs.

**Bloc 3 – 133H** : Gestion et développement des compétences : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.

+ 14H consacrées à la certification.

#### ➤ **Formation pratique :**

Un stage long de 980H pour les demandeurs d'emplois et les personnes en reconversion, en établissement et service d'aide par le travail (ESAT), en entreprise adaptée (EA), plus un stage court (105H en ESAT ou EA différent du stage long.)

### **Statut durant la formation**

- Moniteur d'atelier en poste
- Demandeur d'emploi
- Reconversion professionnelle

### **Coût annuel de la formation**

Aides possibles : bourse du Conseil Régional, Pôle Emploi, employeur, OPCA, ...  
S'adresser au secrétariat de la formation pour plus d'informations.

### **Conditions d'accès à la formation & sélection**

Positionnement : à consulter sur le site internet

Accueil : à consulter sur le site internet

Rentrée en formation : à consulter sur le site internet

# LE MÉTIER

Le/la moniteur(trice) d'atelier exerce sa fonction essentiellement auprès d'adultes, ayant une déficience physique et/ou intellectuelle, et qui peuvent se trouver en situation de travail. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle met en œuvre des actions de promotion de la personne. Il/elle encadre un groupe de travailleurs, leur donne des tâches à effectuer et anime un atelier de production. Il/elle gère une production en trouvant des outils adaptés. Il/elle donne des consignes de travail, motive et rassure le groupe. Il/elle s'assure du bon déroulement, de la qualité du travail dans l'atelier et valorise les usagers.

Il/elle organise le travail en équipe et répartit des tâches bien définies selon la situation ou le travail de chaque personne en adaptant le travail à chaque usager. Il/elle est parallèlement responsable de la sécurité de chacun. Le/la moniteur(trice) d'atelier forme les travailleurs. Le/la moniteur(trice) d'atelier assure également les relations avec les partenaires. Il/elle établit des contacts avec les clients, prend les commandes, rédige des devis. Il/elle veille aux délais et à la qualité du travail effectué.

## Aptitudes requises

Aimer le travail d'équipe et avoir des qualités relationnelles, des qualités d'écoute, de disponibilité, l'envie de transmettre les savoirs et les savoir-faire d'une profession manuelle.

## Domaines & lieux d'exercice

Il/elle peut exercer dans le domaine du handicap et de l'insertion.

Il/elle peut travailler dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et dans les entreprises adaptées (EA) ou des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), des instituts médico-professionnels, ...

## L'ITSRA C'EST AUSSI...



## OÙ NOUS TROUVER ?



62 avenue Marx-Dormoy  
63000 CLERMONT-FERRAND



Ne pas jeter sur la voie publique.

## CONTACT



04 73 42 36 04



marie.alles@itsra.net



www.itsra.net